

## Des véhicules hybrides/ électriques pour transporter les élèves et étudiants en situation de handicap

### Rentrée 2021 Le Département roule au vert

#### 68% du parc en véhicules hybrides et électriques

Dans le cadre de sa politique de transition énergétique pour lutter contre les effets du dérèglement climatique, le Département a choisi de demander à son prestataire de verdir sa flotte automobile. Au 1er septembre 2021, plus de 68 % de la flotte de véhicules affectée à l'exécution des services de Transport des élèves et étudiants en situation de handicap sera constituée de véhicules à faibles ou très faibles niveaux d'émissions. Cela représente 78 véhicules hybrides et 24 véhicules électriques sur les 150 du parc automobile. En 2020, seulement 11 véhicules de la flotte étaient électriques.

#### 600 élèves transportés en 2021

A ce jour, 540 inscriptions sont enregistrées, et 600 sont attendues au total pour permettre aux élèves et étudiants en situation de handicap de bénéficier du transport géré par le Département. Ainsi au total, 124 conducteurs sont envisagés pour la réalisation des circuits.

#### Transport des élèves et étudiants en situation de handicap : 3,5 millions par an

Le Département est chargé d'organiser le transport scolaire des élèves et étudiants en situation de handicap (TSEEH). Bien que les transports en commun soient de compétence régionale en ruralité ou de la Métropole, il reste la solution privilégiée pour la prise en autonomie de l'élève, deux autres solutions peuvent être proposées et financées en charge par le Département pour le transport des élèves et étudiants en situation de handicap :

- Une indemnité kilométrique de l'ordre de 0,30 € /km afin de dédommager les parents ou les aidants à organiser les trajets « domicile-établissement scolaire ».
- Si aucune de ces options ne correspondent au degré de handicap de l'enfant, le Département met en place un service de transport adapté en « taxi collectif ». Ce système a notamment permis à environ 580 enfants en situation de handicap d'effectuer le trajet pour se rendre en classe lors de l'année scolaire 2020/2021. Le circuit ainsi que le financement de ce transport est entièrement pris en charge par le Département.

#### CONTACTS PRESSE

Grégory CARUANA  
gcaruana@departement-touraine.fr  
06 62 83 61 48 - 02 47 31 47 32

Christine MERCIER  
cmercier@departement-touraine.fr  
06 30 80 15 06 - 02 47 31 49 47